

# Offrons un cadeau à la planète en recyclant nos emballages et papiers cadeaux de fêtes !

En triant nos déchets, nous avons le pouvoir de donner du répit aux ressources naturelles de notre planète. Soyez généreux, donnez ! Plus d'infos sur [www.triercestdonner.fr](http://www.triercestdonner.fr)

## Le petit guide du tri spécial déchets de fêtes :



Le papier cadeau et le papier bulle : à moins que vous ayez opté pour des emballages réutilisables (en tissus par exemple) il faudra séparer le papier cadeau en papier (à jeter dans la colonne bleue) du papier cadeau en plastique, avec des paillettes ou du papier bulle (à jeter dans le sac poubelle noir).



Le ruban d'emballage : se jette dans le sac poubelle noir. On peut aussi le garder et le réutiliser pour ses prochains emballages cadeaux !

Les boîtes de jouets et les emballages en carton avec coque plastique : bien penser à séparer l'emballage en carton de la coque plastique, de retirer les liens et les poignées, souvent en plastique. L'emballage en carton sera à jeter dans la colonne jaune (pas besoin d'enlever les fenêtres plastiques lorsqu'elles sont de petite taille, elles ne gênent pas le procédé de recyclage du carton). Vous pouvez déchirer ou plier les boîtes en carton pour qu'elles prennent moins de place. Attention les gros cartons bruns sont à déposer à la déchèterie ! Les boîtes de jouets en plastique, les coques, les liens et les poignées en plastique sont à jeter dans le sac poubelle noir.



Les tickets de jeu à gratter : comme le papier, ils se recyclent ! Les tickets perdants prennent la direction de la colonne bleue.

Les emballages de chocolats ou de papillotes : l'emballage souvent en plastique (même avec son aspect aluminium) se jette dans le sac poubelle noir.



L'emballage de saumon fumé : le socle en carton (doré ou argenté) se dépose dans la colonne jaune (sans être rincé, préservons la ressource en eau !). Le film plastique et les feuilles intercalaires en plastique, entre les tranches de saumon, sont à jeter dans le sac poubelle noir.

Les serviettes en papier : elles font partie des papiers d'hygiène, comme les mouchoirs et les essuie-tout, direction donc le sac poubelle noir.



Et le verre dans tout ça ? Tous les emballages en verre se recyclent, de la bouteille de champagne au bocal de marrons, à condition de les jeter dans la colonne verte. N'oubliez pas qu'ils peuvent aussi vous resservir !

Et le sapin ? Le sapin de Noël naturel, sans neige artificiel, se recycle ! Il est à déposer dans la benne des déchets verts à la déchèterie d'Entre-deux-Guiers, il sera transformé en compost. Les sapins en plastique se rangent pour être réutilisés d'année en année.



**Un doute, une question sur le tri des déchets?** Contactez le service déchets de la CCCC au 04.76.66.65.24 ou par mail à [m.charron@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:m.charron@cc-coeurdechartreuse.fr)